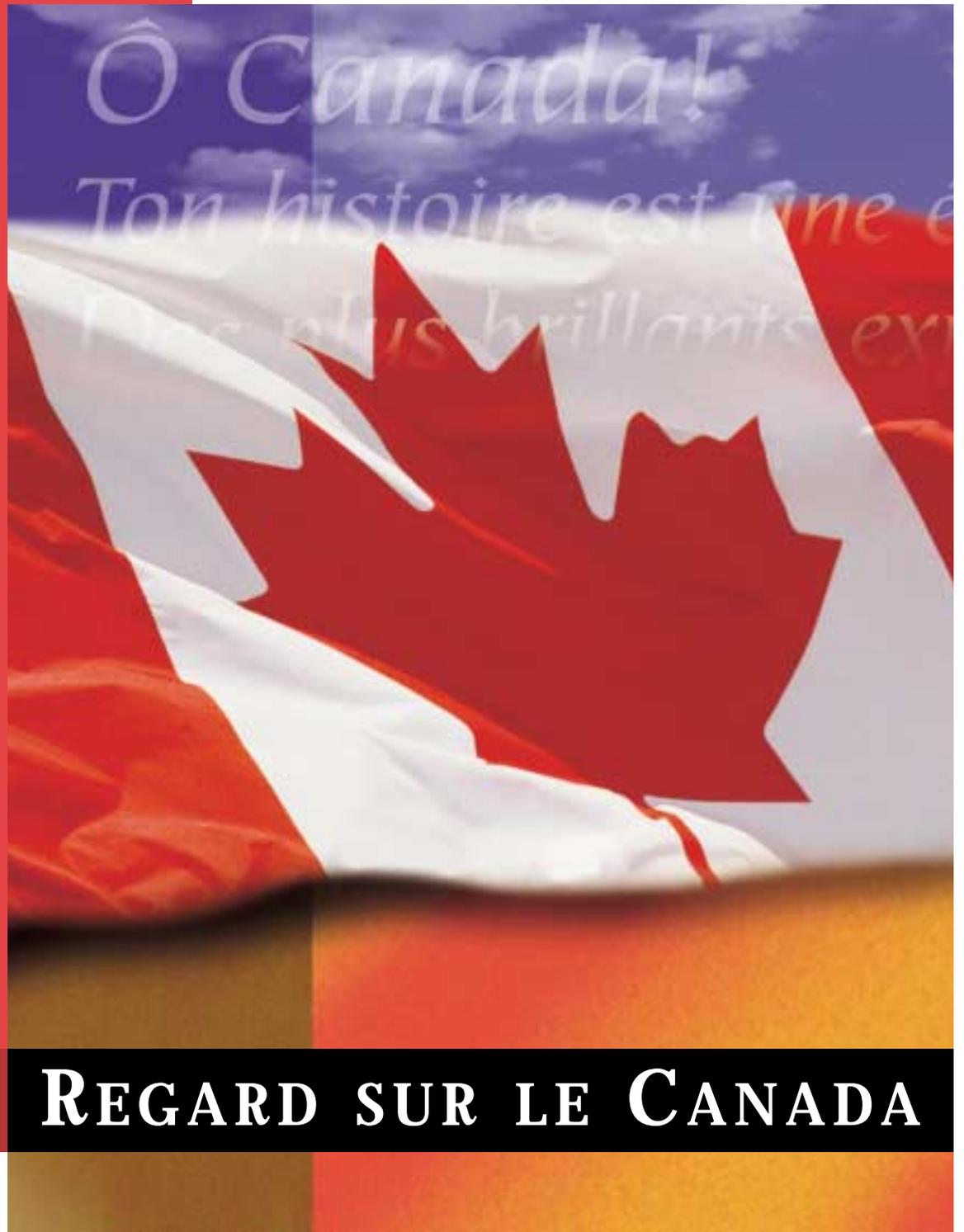




Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada



Canada

C&I-143-03-00F

CE LIVRET APPARTIENT À :

Regard sur le Canada est publié à l'intention des personnes qui présentent une demande de citoyenneté canadienne. Cette publication est disponible en quantité limitée pour les autres personnes et peut être reproduite en tout ou en partie à des fins non commerciales liées aux cours d'instruction civique.

Afin d'alléger le texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Veillez adresser vos commentaires à :

Division de la promotion
Direction générale de l'intégration
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

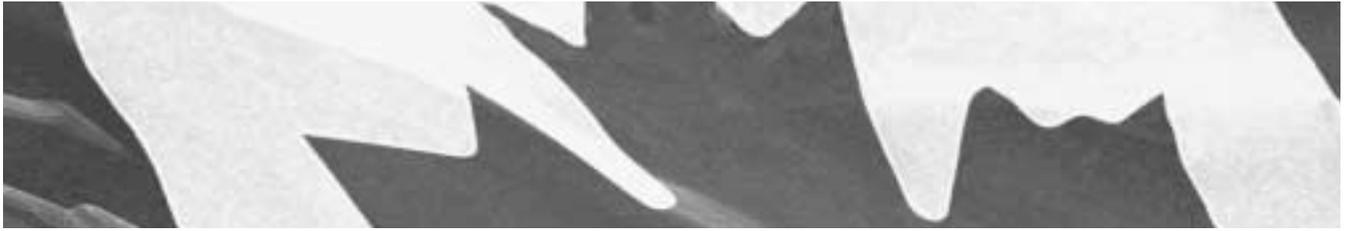
Le lecteur peut également consulter *Regard sur le Canada* sur le site Web de Citoyenneté et Immigration, à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca>

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
N° de cat. : Ci 51-61/2000F
ISBN 0-662-28703-7

On peut également se procurer une version de ce document adaptée à des besoins particuliers.

This publication is also available in English.





MESSAGE À NOS LECTEURS

Félicitations! Il vous a fallu du courage pour décider de déménager dans un nouveau pays. Et maintenant, votre décision de devenir citoyen canadien est une autre étape importante.

Pour devenir citoyen canadien, il faut connaître l'une de nos langues officielles, notre histoire et notre géographie ainsi que les droits et responsabilités rattachés à la citoyenneté. Il faut aussi s'identifier au caractère du Canada. Devenir citoyen, c'est participer à la vie gouvernementale, sociale et économique du Canada et accepter, avec enthousiasme, d'assumer une partie de la responsabilité de l'avenir du Canada.

Les Canadiennes et les Canadiens mettent beaucoup d'énergie à bâtir une société pacifique caractérisée par des valeurs fondamentales comme le respect des différences culturelles, l'égalité, la liberté individuelle et la liberté d'expression. Le Canada s'est construit à force de discussions, de négociations et de compromis. Ces caractéristiques sont tout aussi importantes aujourd'hui que par le passé.

Nous espérons que ce livret vous sera utile dans votre démarche pour devenir citoyen canadien.

TABLE DES MATIÈRES

DEMANDER LA CITOYENNETÉ	3
QUE SIGNIFIE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE?	4
UN COUP D'ŒIL SUR LE CANADA	5
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
L'HISTOIRE ET LES SYMBOLES DU CANADA	8
LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA	10
LA CARTE DU CANADA	12
LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE	14
LA RÉGION DU CENTRE	16
LES PRAIRIES	19
LA CÔTE DU PACIFIQUE	21
LE NORD	22
LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DU CANADA	23
LES AUTRES ORDRES DE GOUVERNEMENT AU CANADA	24
CONNAISSEZ-VOUS LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT?	25
LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES	26
LE SYSTÈME JUDICIAIRE CANADIEN	29
LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS	30
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS	32
TEST DE CITOYENNETÉ : QUESTIONS	33

DEMANDER LA CITOYENNETÉ

Quand vous demandez la citoyenneté, des fonctionnaires examinent vos documents, confirment votre statut d'immigrant et vérifient si vous avez un casier judiciaire. Ils s'assurent aussi que vous remplissez les conditions d'obtention de la citoyenneté.

Pour devenir canadien, vous devez :

- avoir 18 ans ou plus;
- être résident permanent du Canada et légalement admis;
- avoir vécu au Canada pendant trois des quatre années précédant la demande de citoyenneté;
- parler le français ou l'anglais;
- connaître l'histoire et la géographie du Canada, son système de gouvernement ainsi que les droits et responsabilités rattachés à la citoyenneté.

L'étude de votre demande peut prendre plusieurs mois. Assurez-vous que le Télécentre (voir page 32 pour les numéros de téléphone) a votre adresse exacte.

Le bureau de la citoyenneté vous enverra une *convocation* vous indiquant où et quand vous présenter pour passer l'examen de citoyenneté ainsi que l'entrevue avec un fonctionnaire de la citoyenneté.

Comment utiliser ce livret pour vous préparer à l'examen de citoyenneté

Ce livret vous aidera à vous préparer à l'examen de citoyenneté. Nous vous conseillons :

- d'étudier ce livret, puis de demander à un ami de vous poser des questions sur les renseignements qu'il contient afin de préparer vos réponses;
- de téléphoner à une école ou à un conseil ou commission scolaire, à un collègue, un centre communautaire ou un organisme de services aux immigrants afin de vous informer sur les cours de préparation à la citoyenneté;

- de suivre des cours de langue dans votre localité, puisque vous devrez montrer que vous connaissez le français ou l'anglais;
- de lire les questions à la fin de ce livret pour vous préparer pour l'examen;
- de préparer vos réponses aux questions sur la région où vous habitez (page 39).

Renseignements sur l'examen de citoyenneté

L'examen de citoyenneté est d'ordinaire un examen écrit, mais dans certains cas, il peut être donné oralement. Vous devrez répondre à des questions destinées à vérifier votre connaissance et votre compréhension des aspects suivants :

- l'histoire du Canada;
- la géographie du Canada;
- l'exercice du droit de vote au Canada;
- le gouvernement du Canada;
- les droits et responsabilités du citoyen;
- la région où vous habitez;
- le français ou l'anglais.

Après l'examen

Le bureau de la citoyenneté vous communiquera les résultats de votre examen. Si vous réussissez, vous recevrez une convocation vous indiquant la date, l'heure et l'endroit de la cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle vous prononcerez le serment de citoyenneté, dernière étape avant de devenir citoyen canadien. À cette cérémonie, en plus de prononcer le serment de citoyenneté, vous signerez le formulaire du serment et recevrez votre certificat de citoyenneté canadienne. Vous voudrez peut-être inviter votre famille et des amis pour qu'ils partagent avec vous ce moment officiel.

QUE SIGNIFIE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE?

L'histoire et les traditions canadiennes ont contribué à créer un pays dont les valeurs comprennent la tolérance et le respect des différences culturelles ainsi qu'une volonté de justice sociale. Nous sommes fiers d'être une nation pacifique et d'être reconnus dans bien des régions du monde comme des gardiens de la paix.

Avec une population peu nombreuse occupant un vaste territoire nordique enrichi par l'immigration durant toute leur histoire, les Canadiens ont développé une sorte de génie pour le compromis et la coexistence qui sont au cœur même du système gouvernemental fédéral. Nous valorisons la démocratie où chaque citoyen est encouragé à faire sa part. Nos valeurs démocratiques sont le fondement de nos lois. Les valeurs canadiennes comprennent :

- **L'égalité**—Nous respectons les droits individuels, c'est-à-dire le droit d'exprimer des opinions contraires à celles des autres. Les gouvernements doivent traiter chacun avec le même respect et la même dignité, deux valeurs fondamentales de notre forme de démocratie.
- **La tolérance**—Nous essayons de comprendre et d'apprécier la culture, les coutumes et les traditions de nos concitoyens.

- **La paix**—Nous sommes fiers de notre société non violente et du rôle international que nous jouons comme gardiens de la paix.
- **L'ordre public**—Nous respectons le processus décisionnel démocratique et la « règle de droit ». Nous préconisons les voies de droit usuelles de sorte que les tribunaux et les forces de police traitent chacun avec équité et d'une manière raisonnable. Nous veillons à ce que nos gouvernements élus demeurent responsables envers les Canadiens.

Dans votre réflexion sur ces valeurs, demandez-vous quelles responsabilités vous assumerez quand vous deviendrez citoyen canadien.



Tout au long de l'histoire du Canada, des millions d'immigrants sont venus dans ce pays et ont aidé à le bâtir. Aujourd'hui, le Canada, pays aux deux langues officielles, accueille chaque année des gens venant de plus de 150 pays différents.

MOTS CLÉS

Langues
officielles

•
Multiculturalisme

Les Canadiens sont fiers que de nombreux groupes culturels et ethniques vivent et travaillent ensemble dans l'harmonie. La *Loi sur le multiculturalisme canadien* reconnaît notre diversité culturelle et nous donne à tous la liberté de maintenir et de partager notre patrimoine culturel et de participer pleinement et à part entière à la vie de notre pays.

Les peuples autochtones du Canada sont les seuls qui tirent leur origine de ce pays. Ils vivaient au Canada depuis des milliers d'années lorsque les premiers immigrants sont arrivés. Les peuples autochtones occupent une place importante parmi la population canadienne. Ils s'efforcent de maintenir et de promouvoir leur langue, leur culture et leurs traditions et ils aspirent à se gouverner eux-mêmes.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, le principe de l'égalité est très important. La *Charte canadienne des droits et libertés*, intégrée à la Constitution du Canada, démontre l'importance que nous accordons à ce principe.

Au Canada, nous croyons aussi à l'importance de travailler ensemble et de nous entraider. On appelle « bénévoles » les personnes qui apportent leur aide à d'autres, sans être payées. Il y a des millions de bénévoles partout au Canada. Certaines personnes se joignent à des groupes communautaires et aident à réaliser des projets locaux. D'autres apportent leur aide à des amis et à des voisins qui en ont besoin. Il y a des centaines de façons

de venir en aide à d'autres personnes dans votre collectivité.

Les langues officielles du Canada

Les francophones et les anglophones de ce pays vivent ensemble depuis plus de 300 ans. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Cette dualité linguistique est un aspect important de notre identité canadienne : plus de 98 p. 100 des Canadiens parlent le français ou l'anglais ou les deux langues. Pour devenir citoyen canadien, vous devez connaître le français ou l'anglais.

Certains documents légaux, comme la Constitution du Canada et la *Loi sur les langues officielles*, montrent de quelle façon le gouvernement fédéral protège les droits des Canadiens en matière de langues officielles.

Par exemple :

- le français et l'anglais ont un statut égal quant à leur usage au Parlement du Canada, dans les tribunaux fédéraux et dans toutes les institutions fédérales;
- chacun a le droit de subir un procès au criminel en français ou en anglais;
- le public a le droit, aux endroits où la demande est suffisante, de recevoir les services du gouvernement fédéral en français ou en anglais;
- tout groupe minoritaire d'expression française ou anglaise a droit à l'instruction dans sa langue, dans sa province ou son territoire.



L'économie du Canada

L'économie du Canada est fondée sur de nombreuses industries. Les trois principaux secteurs de l'économie du Canada sont l'exploitation des ressources naturelles, la manufacture et les services.

Le secteur de l'exploitation des ressources naturelles comprend les industries suivantes : les forêts, la pêche, l'agriculture, les mines et l'énergie. Ces industries ont contribué de façon importante à l'histoire et au développement du pays. Aujourd'hui, l'économie de plusieurs régions du Canada repose encore sur l'exploitation des ressources naturelles.

Les produits du secteur manufacturier sont vendus au Canada et partout dans le monde. Citons, entre autres, le papier, le matériel technologique, les automobiles, les aliments et les vêtements. Les États-Unis sont notre plus important partenaire commercial.

Le secteur des services fournit des milliers d'emplois dans des domaines tels que le transport, l'éducation, les soins de santé, la construction, les opérations bancaires, les communications et l'administration gouvernementale. De nos jours, plus de 70 p. 100 des travailleurs canadiens œuvrent dans le secteur des services.

Le Canada, d'un océan à l'autre

Le Canada est un pays très vaste. Bien qu'il s'étende sur 10 millions de kilomètres carrés, sa population est plutôt faible. Il compte environ 30 millions d'habitants. La plupart des Canadiens vivent dans le sud du pays.

Les provinces et les territoires

Le Canada est formé de 10 provinces et de 3 territoires. Chaque province et chaque territoire a sa propre capitale. Vous devriez savoir quelle est la capitale du Canada et celle de votre province ou de votre territoire (voir les pages 12 et 13).



La fabrication des automobiles

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le gouvernement du Canada s'est engagé à l'égard du développement durable. Bien que la croissance économique soit cruciale pour l'avenir du Canada, elle ne peut se réaliser aux dépens de l'environnement. Un environnement sain importe pour la qualité de vie. Nous voulons léguer à nos enfants un pays vert et prospère. Les citoyens doivent commencer dès maintenant à agir de façon responsable envers l'environnement.

La citoyenneté canadienne comporte la responsabilité de contribuer au bien-être social, économique et environnemental du pays. Cette responsabilité est partagée entre les particuliers et la collectivité qui doivent, ensemble, veiller au progrès en matière de développement durable.

Apprendre à connaître et à protéger l'environnement peut sembler insurmontable, mais il nous faut penser aux dommages que subit un environnement négligé. Une personne peut chaque jour poser de simples gestes pour protéger l'environnement.

- Jeter le papier ou autres déchets dans les poubelles publiques réservées à cette fin.

- Recycler et réutiliser autant de produits que possible, tels que le papier, le verre et les boîtes de conserve.
- Marcher, prendre son vélo, faire du covoiturage ou utiliser le transport en commun aussi souvent que possible.
- S'impliquer dans l'action d'un groupe local dans le but de protéger notre patrimoine naturel et culturel.

Le but de l'écocivisme est de créer une société dont les connaissances et la sensibilité individuelles et collectives font qu'elle se tient responsable de l'environnement. Nous sommes effectivement responsables de notre environnement, de sa protection et de sa conservation. En assumant pleinement cette responsabilité, nous améliorons notre propre qualité de vie et nous préparons une vie meilleure pour les générations futures.



Le huart à collier

L'HISTOIRE ET LES SYMBOLES DU CANADA

MOTS CLÉS

Confédération
•
Acte de
l'Amérique du
Nord britannique
•
Premier
premier ministre

La Confédération

Le 1^{er} juillet 1867, les provinces que nous appelons aujourd'hui l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse se sont unies pour former la Confédération et ainsi créer un nouveau pays, le Canada. La Confédération est née officiellement en 1867, à la suite de l'adoption de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Au fil des années, d'autres provinces et territoires se sont joints à la Confédération pour faire partie du Canada.

Dates d'entrée des provinces et des territoires dans la Confédération

1867

Ontario	Nouvelle-Écosse
Québec	Nouveau-Brunswick

1870

Manitoba	Territoires du Nord-Ouest
----------	---------------------------

1871

Colombie-Britannique

1873

Île-du-Prince-Édouard

1898

Territoire du Yukon

1905

Alberta	Saskatchewan
---------	--------------

1949

Terre-Neuve

1999

Nunavut



La feuille d'érable

La feuille d'érable est un symbole très connu du Canada. D'après les historiens, elle a été utilisée comme symbole du Canada dès 1700. On la retrouve sur la pièce d'un cent, et son dessin n'a presque pas changé depuis 1937.



Depuis le 15 février 1965, une feuille d'érable rouge figure sur le drapeau national du Canada. La feuille d'érable est devenue notre symbole le plus répandu.

Les édifices du Parlement

Les édifices du Parlement sont situés dans la capitale du Canada, à Ottawa, en Ontario. La tour centrale de l'édifice principal s'appelle la tour de la Paix.



Le castor est l'un des symboles du Canada. Il apparaît sur les pièces de cinq cents.

En 1965, le Canada a adopté son drapeau officiel rouge et blanc orné d'une feuille d'érable. Tous les édifices du gouvernement fédéral arborent le drapeau du Canada.

MOTS CLÉS

Constitution

•

Charte
canadienne des
droits et libertés

•

Chef de l'État

Le premier premier ministre du Canada

En 1867, sir John A. Macdonald est devenu le premier premier ministre du Canada. Son portrait est reproduit sur les billets de 10 dollars.

La Constitution du Canada

La Constitution du Canada est un régime de lois et de conventions qui déterminent le mode de gouvernement de notre pays. Jusqu'en 1982, les modifications à la Constitution exigeaient l'approbation du gouvernement britannique. Depuis l'adoption de la *Loi constitutionnelle* de 1982, nous pouvons modifier notre Constitution sans avoir à nous adresser au gouvernement britannique. C'est aussi en 1982 que la *Charte canadienne des droits et libertés* a été intégrée à la Constitution canadienne.

La fête du Canada

Chaque année, le 1^{er} juillet, nous célébrons la fête du Canada, jour anniversaire de la Confédération.

ORIGINE DU MOT CANADA

En 1535, deux jeunes Autochtones ont utilisé le mot huron-iroquois « kanata », qui veut dire « village » ou « établissement », pour indiquer à Jacques Cartier la direction de Stadacona (emplacement actuel de la ville de Québec). Jacques Cartier a utilisé « Canada » pour désigner non seulement Stadacona, mais aussi tout le territoire dirigé par Donnacona, chef de Stadacona. En 1547, la première carte géographique mondiale à faire état des terres découvertes par Jacques Cartier lors de son deuxième voyage appelait « Canada » la région au nord du golfe et du fleuve Saint-Laurent. En 1550, le mot « Canada » s'appliquait aussi au territoire au sud du fleuve. « Canada » a été utilisé officiellement pour la première fois en 1791 quand la *Loi constitutionnelle* (ou *Loi du Canada*) a divisé le Québec, alors beaucoup plus grand, en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada. En 1841, ces deux provinces ont été réunies pour former la province du Canada. Au moment de la Confédération, le nouveau pays a pris le nom de Canada.

La reine

Sa Majesté la reine Élisabeth II est reine du Canada et chef de l'État. Cela veut dire que la reine est le chef officiel du Canada.



Le gouverneur général du Canada, les lieutenants-gouverneurs des provinces et les commissaires des territoires sont les représentants de la reine au Canada.

L'hymne national du Canada

O Canada!

O Canada! Terre de nos aïeux,

Ton front est ceint de fleurons
glorieux!

Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!

Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.

Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Protégera nos foyers et nos droits.

LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

MOTS CLÉS

Inuit

•

Premières
nations

•

Autochtones

Les Autochtones ont été les premiers habitants du Canada. Leurs croyances et traditions culturelles variées ont été transmises de génération en génération.

Les peuples autochtones étaient établis dans toutes les régions du pays. Pour survivre au dur climat canadien, ils comptaient sur la coopération, le partage et le respect de l'environnement.

La *Loi constitutionnelle* de 1982 reconnaît l'existence de trois principaux groupes d'Autochtones au Canada : les Premières nations (appelées autrefois les « Indiens ») et les Inuit, qui ont été les premiers habitants du Canada, et les Métis, qui sont apparus après la colonisation du pays. Aujourd'hui, il y a plus de 53 langues distinctes encore parlées par les Autochtones au Canada. La plupart de ces langues ne sont parlées nulle part ailleurs dans le monde.

Les membres des Premières nations étaient établis dans toutes les régions du pays. Ceux des régions côtières vivaient de la pêche et de la chasse, tandis que ceux des Prairies suivaient les troupeaux de bisons, qu'ils chassaient pour se nourrir, se vêtir et fabriquer des outils. Les membres des Premières nations qui occupaient les régions centrales et

l'est du pays vivaient de la chasse et des cultures maraîchères. Aujourd'hui, plus de la moitié des membres des Premières nations vivent dans les réserves. Les autres habitent et travaillent dans les centres urbains de tout le pays.

Les Inuit se sont établis dans toutes les régions du nord du Canada et ils se sont adaptés au climat rigoureux qui y sévit. Ils vivaient en chassant le phoque, la baleine, le caribou et l'ours polaire. De nos jours, la majorité des Inuit habitent le Nord et une partie d'entre eux chassent encore pour se nourrir et se vêtir.

Bon nombre des premiers commerçants de fourrure français et certains commerçants anglais ont épousé des femmes autochtones. Leurs enfants et leurs descendants forment la population des Métis. Les Métis ont joué un rôle important dans le commerce de la fourrure et ils ont développé leur propre culture dans la région des Prairies.



Lorsque les Européens sont arrivés sur le territoire qui constitue maintenant le Canada, ils ont commencé à négocier des ententes ou des traités avec les peuples autochtones. Ces traités donnaient aux Autochtones certains droits et avantages en échange de l'abandon de leurs droits territoriaux.

La plupart des ententes prévoyaient que des terres, appelées « réserves », seraient réservées à l'usage exclusif des Autochtones. Les groupes autochtones et le gouvernement canadien continuent présentement de négocier de nouvelles ententes relatives au territoire et à la reconnaissance d'autres droits.



Les peuples autochtones du Canada veillent à maintenir leurs cultures et leurs langues uniques et à reprendre le contrôle des décisions qui touchent leur vie, c'est-à-dire l'autonomie gouvernementale. Les peuples autochtones continuent à jouer un rôle dynamique et à bâtir l'avenir du Canada.



CARTE DU CANADA

Le Canada est entouré par trois océans : l'océan Pacifique à l'ouest, l'océan Atlantique à l'est et l'océan Arctique au nord.

Les régions du Canada

Le Canada s'étend sur 10 millions de kilomètres carrés et est formé de nombreuses régions géographiques différentes. Ces régions peuvent comprendre une seule province ou plusieurs.

Les régions du Canada sont les suivantes : la région de l'Atlantique, la région du Centre, les Prairies, la côte Ouest et le Nord.

La capitale nationale

La capitale nationale du Canada est Ottawa en Ontario. C'est là que se trouvent les édifices du gouvernement fédéral et du Parlement.

Les provinces et les territoires

Le Canada compte 10 provinces et 3 territoires. Chaque province et territoire a sa capitale. Vous devriez savoir quelle est la capitale du Canada ainsi que celle de votre province ou de votre territoire.

Région	Province ou territoire	Capitale
Atlantique	Terre-Neuve	St. John's
	Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	Halifax
	Nouveau-Brunswick	Fredericton
Centrale	Québec	Québec
	Ontario	Toronto
Prairies	Manitoba	Winnipeg
	Saskatchewan	Regina
	Alberta	Edmonton
Côte Ouest	Colombie-Britannique	Victoria
Nord	Nunavut	Iqaluit
	Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
	Territoires du Yukon	Whitehorse

La population

La population du Canada est relativement faible, avec environ 30 millions d'habitants. La plupart des Canadiens vivent dans le sud du Canada.



Cette carte est établie d'après des renseignements tirés de la carte numérique de l'Atlas national du Canada. © 1999 Sa Majesté la reine du Canada, avec l'autorisation de Ressources naturelles Canada.



Canada. Échelle : 1:30 million.

LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve forment les provinces de l'Atlantique. C'est dans cette région du pays que les premiers explorateurs européens ont commencé à pêcher et à commercer avec les Autochtones.

Plus tard, les colons ont établi des collectivités importantes fondées sur l'agriculture, la pêche et la construction navale.

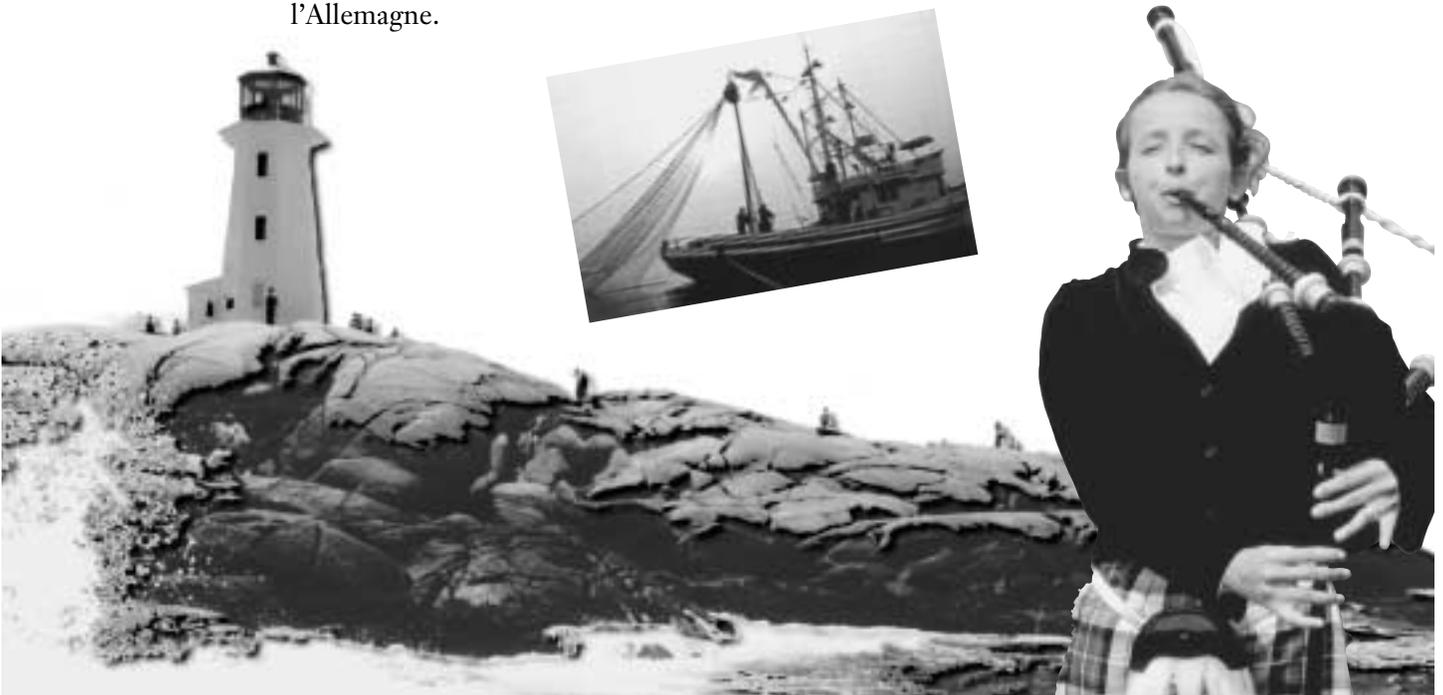
En raison de leur situation géographique et de leurs ressources naturelles, les provinces de l'Atlantique ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada.

La population

Les membres des Premières nations pêchaient et chassaient le long des côtes de l'océan Atlantique depuis des milliers d'années à l'arrivée du premier explorateur français, Jacques Cartier, au XVI^e siècle. Au cours du XVII^e siècle, les colons français, que l'on a plus tard appelés les Acadiens, ont été les premiers Européens à s'établir en permanence au Canada. Par la suite, des colons sont aussi venus des îles Britanniques et de l'Allemagne.

Pendant et après la Révolution américaine (1775-1783), des milliers de personnes ont quitté les États-Unis. On les a désignés comme les loyalistes de l'Empire-Uni. Bon nombre d'entre eux ont choisi de s'installer dans la région de l'Atlantique. Ils étaient d'origine ethnique variée, notamment anglaise, irlandaise, écossaise, allemande, suisse, hollandaise, italienne, juive et afro-américaine.

Aujourd'hui, la population de la région de l'Atlantique est très diversifiée sur les plans culturel et ethnique. Une grande partie des habitants de cette région sont des descendants des premiers colons. Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada qui est officiellement bilingue : environ le tiers de sa population est francophone.



Peggy's Cove (Nouvelle-Écosse)

Antigonish (Nouvelle-Écosse)



Millview (Île-du-Prince-Édouard)



Reconstitution de la bataille de Signal Hill, St. John's (Terre-Neuve)

L'économie

Les industries qui reposent sur l'exploitation des ressources, y compris la pêche, l'agriculture, les forêts et les mines, ont toujours joué un rôle important dans l'économie de la région de l'Atlantique.

La pêche est la plus ancienne industrie de la région. La protection des stocks de poissons et la lutte contre la pêche excessive sont des questions capitales pour la région de l'Atlantique. Aujourd'hui, le bois d'œuvre, les produits agricoles et le poisson sont les principales industries de la région de l'Atlantique.



Pêche à Lavery Falls, Fundy (Nouvelle-Brunswick)

Les produits agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, tels que les fruits et les pommes de terre, sont vendus en tant qu'aliments frais ou congelés au Canada et dans d'autres pays. Grâce à leurs vastes forêts, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont de gros producteurs de pâte de bois, de papier et de bois de construction. La principale industrie manufacturière du Nouveau-Brunswick est celle des produits forestiers. Terre-Neuve, qui vit traditionnellement de l'industrie de la pêche, développe actuellement ses autres ressources naturelles, comme le pétrole, le nickel, le cuivre et le cobalt.

Le secteur des services compte beaucoup dans l'économie de la région de l'Atlantique; il emploie la majorité des habitants de la région. En effet, comme dans le reste du pays, il y a plus de gens qui travaillent dans des domaines tels que les services financiers, les opérations bancaires, l'administration gouvernementale et les services personnels, que dans les industries traditionnelles d'exploitation des ressources.

L'océan Atlantique joue un rôle de premier plan dans l'industrie touristique de la région. Les paysages spectaculaires et les belles plages des provinces de l'Atlantique attirent chaque année des milliers de touristes, créant ainsi de nombreux emplois dans le domaine des services.

LA RÉGION DU CENTRE

Le Québec et l'Ontario forment la région centrale du Canada. Plus de la moitié de la population du pays vit dans les villes et villages du sud du Québec et de l'Ontario, près des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Cette région est le centre industriel et manufacturier du Canada. Ensemble, le Québec et l'Ontario produisent plus des trois quarts de tous les biens fabriqués au pays.

Les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent

Les Grands Lacs sont situés entre le Canada et les États-Unis. Ces cinq lacs portent les noms suivants : lac Supérieur, lac Michigan, lac Huron, lac Érié et lac Ontario. L'importance des Grands Lacs comme voie de navigation remonte à des milliers d'années. Les peuples autochtones et les commerçants de fourrure ont d'abord utilisé les Grands Lacs pour créer des réseaux de commerce en Amérique du Nord.

Des navires venant du monde entier passent par la voie maritime du Saint-Laurent pour naviguer entre l'océan Atlantique et les Grands Lacs. La voie maritime permet à des

navires de haute mer de naviguer sur le fleuve Saint-Laurent et les rivières qui relient les Grands Lacs. Ces derniers fournissent de l'eau potable aux habitants et aux industries de cette région.

Le Bouclier canadien

Les terres du nord du Québec et de l'Ontario font partie du Bouclier canadien, une formation rocheuse qui existe depuis des millions d'années. Grâce aux riches gisements que renferme le Bouclier canadien, le Canada est l'un des premiers producteurs mondiaux d'or, d'argent, de nickel, de zinc, de cuivre et de minerai de fer.

Le Bouclier canadien est couvert de forêts, et la grande industrie canadienne des pâtes et papiers dépend des forêts de cette région. Une partie des vastes réserves d'eau douce du Bouclier canadien est utilisée pour produire de l'électricité.



La voie maritime du Saint-Laurent



Le bonhomme Carnaval au Carnaval de Québec

La province de Québec

La population

Les membres des Premières nations et les Inuit ont été les premiers habitants du Québec. Certains des membres des Premières nations ont été à l'origine de la culture des légumes sur les terres fertiles situées le long du fleuve Saint-Laurent. Les Autochtones de cette région faisaient le commerce de la fourrure et ont appris aux premiers colons comment survivre. Aujourd'hui, il existe encore de nombreuses collectivités autochtones dans toute la province.

Des colons français se sont établis le long du fleuve Saint-Laurent au début du XVII^e siècle. La société québécoise d'aujourd'hui est l'héritage vivant de ces colons.

Plus des trois quarts des Canadiens qui vivent au Québec sont d'expression française. Plus du tiers parlent le français et l'anglais, ce qui représente la plus forte proportion de Canadiens bilingues dans une province.

La province de Québec s'efforce de protéger et de promouvoir la langue et la culture de sa population francophone.

L'économie

Grâce à la richesse des ressources du Bouclier canadien, le Québec a développé de grandes industries, notamment dans le domaine des forêts, de l'énergie et des mines. Le Québec est le premier producteur de pâtes et papiers du pays et un important producteur d'amiante, d'or, de cuivre, d'argent et de minerai de fer.

Les immenses réserves d'eau douce de la province ont fait du Québec le principal producteur d'hydroélectricité du Canada.

Les basses terres du Saint-Laurent sont une région agricole fertile où l'on produit des légumes, des fruits et des céréales fourragères. Il existe un très grand nombre de fermes laitières au Québec; en fait, l'industrie laitière de la province est la plus considérable du pays.

Les nombreux parcs provinciaux, les Laurentides et les sites historiques du Québec jouent un rôle vital dans l'industrie touristique.

Depuis la Confédération, la région de Montréal a toujours occupé une place importante dans les secteurs de l'industrie, des finances et des services. Les industries de cette région produisent de l'étoffe, des vêtements, des aliments, du papier, du métal, des produits chimiques et des produits du bois. Montréal est aussi le centre d'un vaste réseau de transport; c'est pourquoi de nombreuses entreprises de transport sont installées dans cette région. Par ailleurs, plus de la moitié de l'industrie aéronautique et aérospatiale canadienne y est établie.



*Place Jacques-Cartier,
Montréal (Québec)*

La province de l'Ontario

La population

Environ le tiers de tous les Canadiens vivent en Ontario. La majorité de la population de la province est anglophone. Cependant, c'est en Ontario qu'on trouve le plus grand nombre de citoyens francophones à l'extérieur du Québec.

Les peuples algonquins et iroquois ont été les premiers à habiter la province qu'on appelle aujourd'hui l'Ontario. Vers la fin du XVIII^e siècle, la population a commencé à croître rapidement. L'arrivée de milliers de loyalistes de l'Empire-Uni a été suivie de plusieurs vagues d'immigrants venus des États-Unis et de l'Angleterre. Aujourd'hui,

l'Ontario continue d'accueillir de nouveaux arrivants venus de tous les coins du monde.



Parc provincial Algonquin (Ontario)



Hôtel de ville de Toronto (Ontario)

L'économie

Tout au long de l'histoire du Canada, l'Ontario a réussi à se bâtir une puissante économie grâce à l'importance de sa population, à la richesse de ses ressources et à sa situation géographique stratégique. La majorité des habitants de l'Ontario travaillent dans les industries manufacturières et dans le secteur des services.

L'industrie automobile de l'Ontario, qui est concentrée dans le sud de la province, produit des voitures, des pièces d'automobiles et du matériel de transport. Les produits de cette industrie comptent parmi les principales exportations du Canada. Les industries de la province produisent aussi de l'acier, de la machinerie, du métal, du plastique, des produits chimiques et des aliments.

L'Ontario est le premier producteur de métaux du Canada. Les mines de la province donnent du nickel, de l'or, de l'argent, du platine, de l'uranium, du zinc et du cuivre.

L'industrie forestière de l'Ontario fabrique de la pâte de bois, du bois de construction et du papier journal et d'autres produits du papier. Les nombreuses rivières de la province sont une source essentielle d'hydroélectricité. Les chutes du Niagara constituent un exemple bien connu de cours d'eau de l'Ontario exploités pour leur puissance hydroélectrique.

La région du sud de l'Ontario comporte de riches terres agricoles. La péninsule du Niagara est un gros producteur de pêches, de pommes, de raisins et d'autres fruits. Les agriculteurs de l'Ontario font aussi l'élevage de bovins et de volaille et la culture de légumes et de céréales.

LES PRAIRIES



Jeune Autochtone en costume traditionnel au Stampede de Calgary

Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sont appelés les provinces des Prairies. Cette région du Canada est bien connue pour la fertilité de ses terres agricoles et la richesse de ses ressources énergétiques.

Les Prairies

Les Prairies sont de vastes plaines qui s'étendent dans tout le sud des trois provinces. Cette région a très peu d'arbres et ses terres sont très fertiles. La plus grande partie du territoire, autrefois couvert d'herbe, sert maintenant à l'agriculture. On y pratique surtout la culture des céréales et l'élevage des bovins.

La région des Prairies n'est pas formée seulement de terres agricoles sans relief. Dans le nord et l'ouest de cette région, on trouve des collines onduleuses, des vallées et des rivières. Dans le sud de l'Alberta, les plaines s'élèvent graduellement jusqu'aux montagnes Rocheuses qui longent la frontière de la Colombie-Britannique.



Expédition de pêche au nord du Manitoba

Expédition de pêche au nord du Manitoba



Édifice législatif à Regina (Saskatchewan)

La population

Les membres des Premières nations, premiers habitants des Prairies, étaient d'habiles chasseurs de bisons. Plus tard, leurs descendants et les Métis ont joué un rôle primordial dans le commerce de la fourrure comme fournisseurs, vendeurs, guides et interprètes.

Depuis les débuts du commerce de la fourrure, il y a toujours eu des francophones dans les provinces des Prairies. De nos jours, leurs descendants y vivent encore.

Vers la fin du XIX^e siècle, le gouvernement canadien a construit un chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique, en passant par les Prairies, ce qui a grandement facilité l'immigration vers l'ouest du pays. Au début du XX^e siècle, environ trois millions d'Européens et de Britanniques sont arrivés dans la région des Prairies. Plusieurs d'entre eux ont acheté des terres que le gouvernement vendait à très bon prix pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir dans l'Ouest.

L'économie

Comme dans le reste du pays, la majorité des habitants des provinces des Prairies travaillent dans le secteur des services.

Les industries manufacturières du Manitoba fabriquent une multitude de produits, y compris des aliments, de la machinerie, du matériel de transport, des produits de métal et des vêtements. En Saskatchewan, les principales industries sont celles de l'alimentation et des produits chimiques.

Stampede de Morris (Manitoba)



Élevage bovin en Alberta

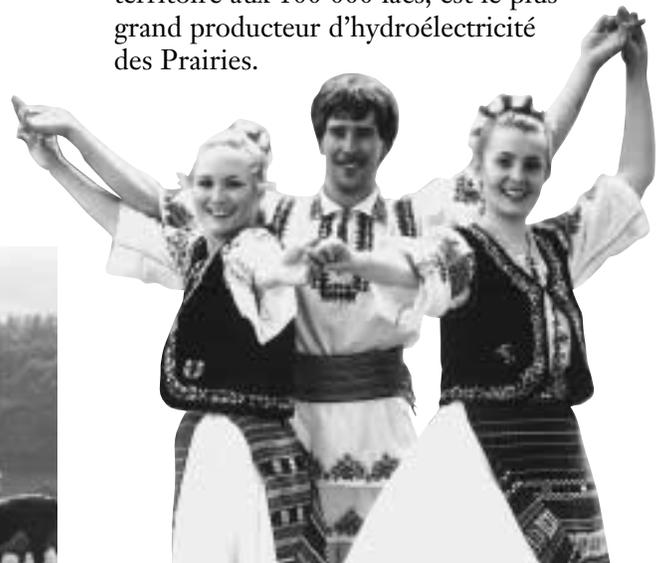
L'agriculture

Les terres agricoles des Prairies sont parmi les plus fertiles du monde. Les agriculteurs et les éleveurs des Prairies produisent des céréales (par exemple du blé), de la viande et d'autres aliments qui sont vendus au Canada et dans d'autres pays.

Grâce à des pluies abondantes, le Manitoba possède une industrie agricole très diversifiée dans le domaine de la culture céréalière et de l'élevage du bétail. La Saskatchewan est le premier producteur de blé du Canada et l'une des régions agricoles les plus riches du monde. L'Alberta est le principal producteur de bovins de boucherie et de céréales fourragères du pays.

Les ressources énergétiques

Les Prairies possèdent de vastes ressources énergétiques. Environ la moitié de toute l'énergie consommée au Canada provient du pétrole et du gaz naturel. Premier producteur canadien de ces combustibles, l'Alberta compte aussi une importante industrie minière de charbon. La Saskatchewan est un grand producteur de pétrole, de gaz naturel, d'uranium et de potasse. Le Manitoba, territoire aux 100 000 lacs, est le plus grand producteur d'hydroélectricité des Prairies.



Festival Pysanka, Vegreville (Alberta)

LA CÔTE DU PACIFIQUE

Située en bordure de l'océan Pacifique, la Colombie-Britannique est bien connue pour ses montagnes majestueuses. Il y a trois grandes chaînes de montagnes dans cette province : les montagnes Rocheuses, la chaîne Columbia et la chaîne Côtière.

La population

Les Premières nations de la côte du Pacifique ont une forme d'expression artistique unique : les totems en sont l'exemple le mieux connu. L'art autochtone représente souvent des baleines, des poissons, des ours et d'autres animaux.

La Colombie-Britannique a été colonisée par les Européens lorsque le commerce de la fourrure s'est étendu à l'ouest du pays, au début du XIX^e siècle. Vers la fin de ce siècle, des milliers de Chinois sont venus en Colombie-Britannique pour aider à construire le dernier tronçon du chemin de fer du Canadien Pacifique. Un grand nombre de leurs descendants vivent encore dans la province.

Aujourd'hui, la population de la Colombie-Britannique comprend un grand nombre de personnes originaires d'Asie et d'autres régions du monde.

L'économie

Les vastes ressources naturelles de la Colombie-Britannique ont toujours joué un rôle considérable dans l'économie de la province. La Colombie-Britannique est au premier plan de l'exploitation forestière au pays. Les produits du bois représentent environ la moitié de tous les biens fabriqués dans la province.

Les pluies abondantes et les flancs abrupts des montagnes de cette province sont très favorables à la production d'hydroélectricité. La Colombie-Britannique est le deuxième producteur canadien dans ce domaine.

La pêche au saumon est une autre industrie importante de la province. Le saumon du Pacifique est vendu dans le monde entier. La vallée de l'Okanagan, qui s'étend entre les chaînes de montagnes de la région centrale de la province, est renommée pour ses vergers.

La beauté naturelle de la côte du Pacifique attire chaque année des milliers de touristes qui viennent pêcher, faire de la randonnée, camper et skier dans les montagnes.



Totems



Troisième grande ville canadienne, Vancouver est un important centre d'expédition et relie par voie aérienne le Canada et les pays de l'autre littoral du Pacifique, comme la Chine et le Japon.

LE NORD

La région du nord du Canada est divisée en trois territoires : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ensemble, ils forment plus du tiers de la superficie du pays. Le gouvernement du Canada est responsable des territoires, mais les assemblées législatives élues dans ces territoires décident de la plupart des questions. La population des Territoires du Nord-Ouest a décidé par un vote de faire de la région de l'est un territoire distinct appelé Nunavut. Le nouveau territoire a vu le jour le 1^{er} avril 1999.

La population

Le nord du Canada est très vaste, mais sa population est peu élevée. Plus de la moitié des habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et environ le quart de la population du Yukon sont des Autochtones. C'est pourquoi les gouvernements des territoires accordent à plusieurs langues autochtones de la région le même caractère officiel qu'au français et à l'anglais.

L'économie

C'est le commerce de la fourrure qui a amené les premiers Européens dans le Nord vers la fin du XVII^e siècle. La Compagnie de la Baie d'Hudson a réglementé les terres du Nord et le commerce de la fourrure pendant 300 ans. Certains habitants du Nord, notamment un grand nombre d'Autochtones, tirent encore subsistance et revenu de la chasse et du piégeage.

Les mines, le pétrole et le gaz naturel jouent un rôle vital dans l'économie du Nord. Vers la fin du XIX^e siècle, la « ruée vers l'or » a amené des milliers de mineurs au Yukon. Aujourd'hui, on trouve des mines d'or, de plomb et de zinc dans les territoires. On y exploite aussi des gisements de pétrole et de gaz et on continue à faire de l'exploration.

Les estampes et les sculptures en pierre de savon des Inuit sont vendues partout au Canada et dans le monde. Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, un grand nombre d'Autochtones fabriquent des objets d'art et d'artisanat; beaucoup d'entre eux ont formé des coopératives à cette fin.

Le climat

Le Nord est parfois appelé « la terre du soleil de minuit ». Au milieu de l'été, la clarté du jour dure jusqu'à 24 heures. Même si les étés sont courts dans le Nord, la région se couvre de fleurs durant cette saison. Les hivers sont longs et froids et les journées sont brèves. Le Yukon détient le record de la température la plus froide jamais enregistrée au Canada (-63 °C).



Baker Lake (Nunavut)

Il y a trois ordres de gouvernement au Canada : fédéral, provincial et territorial ainsi que les administrations municipales ou locales. Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont été définies en 1867 dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En général, le gouvernement fédéral s'occupe principalement des questions qui touchent l'ensemble du pays, par exemple, la défense nationale, la politique étrangère et la citoyenneté.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux s'occupent de questions telles que l'éducation, la santé et les routes. Les responsabilités dans certains domaines sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires.

Les administrations municipales (ou locales) des villes et des collectivités du pays s'occupent notamment des services de police et d'incendie, du déneigement et du recyclage.

Les citoyens canadiens peuvent voter aux élections des trois ordres de gouvernement.

Le Parlement du Canada

Le Canada est une démocratie et il a un système de gouvernement parlementaire. Le Parlement se compose de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.

Sa Majesté la reine Elizabeth II est le chef de l'État. Le gouverneur général est le représentant de la reine au Canada.

Les Canadiens élisent des représentants à la Chambre des communes. Ces représentants élus sont appelés députés. Les membres du Sénat, que l'on appelle sénateurs, sont choisis par le premier ministre et nommés par le gouverneur général.

Le premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de députés élus à la Chambre des communes.

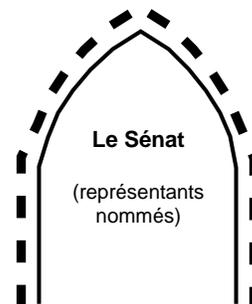
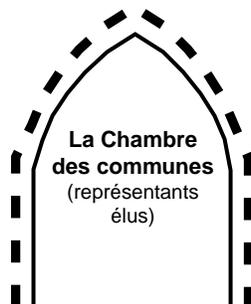
L'adoption des lois

Lorsque le gouvernement propose au Parlement d'adopter une nouvelle loi, celle-ci est appelée un projet de loi. Les députés et les sénateurs ont plusieurs occasions de débattre chaque projet de loi à la Chambre des communes et au Sénat. Ils doivent ensuite voter pour ou contre le projet de loi.

Un projet de loi exige l'approbation de la majorité des députés de la Chambre des communes et de la majorité des sénateurs. Une fois cette approbation donnée, le gouverneur général sanctionne le projet de loi et celui-ci devient loi.



La reine
(représentée par le gouverneur général)



Chaque gouvernement provincial et territorial est dirigé par une assemblée législative élue qui est responsable d'adopter les lois de la province ou du territoire.

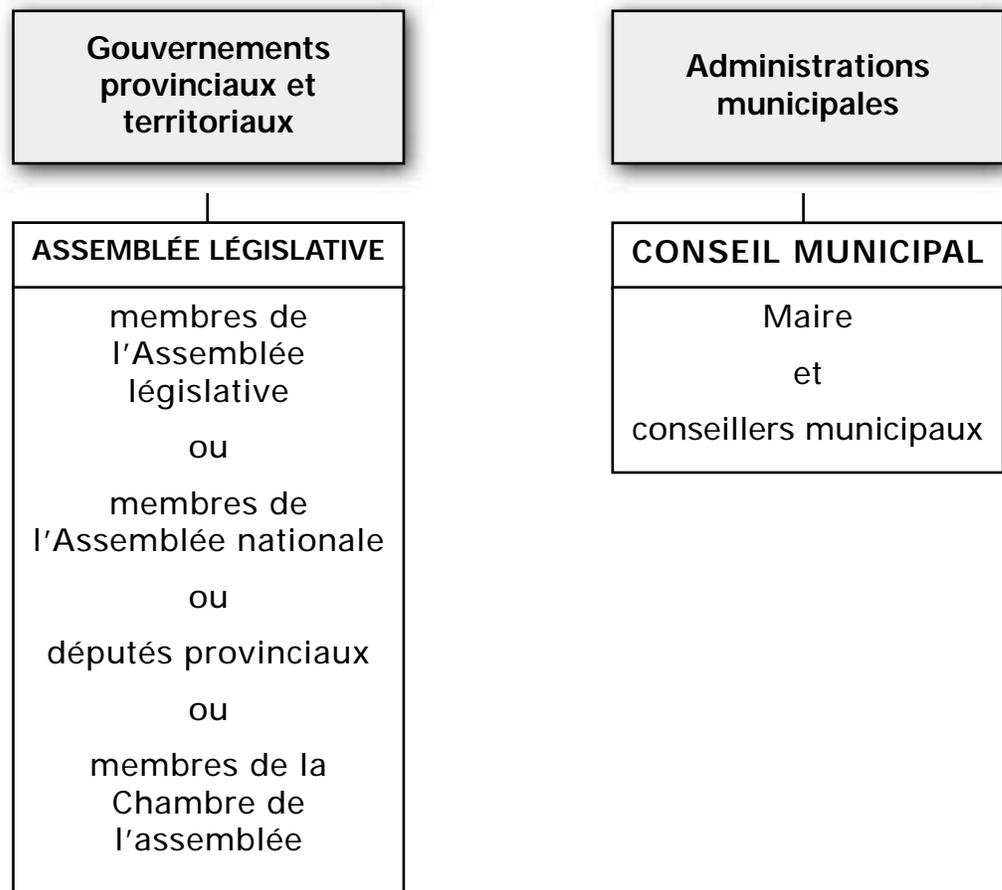
Les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale sont appelées membres de l'Assemblée législative, membres de l'Assemblée nationale, députés provinciaux, ou membres de la Chambre de l'assemblée, selon la province ou le territoire.

La reine est représentée dans les provinces par les lieutenants-gouverneurs et, dans les territoires, par les commissaires.

Les administrations municipales ont habituellement à leur tête un conseil dont le rôle est d'adopter des lois (appelées

règlements) concernant les affaires de la collectivité. Un conseil municipal est formé d'un maire et d'autres représentants élus qu'on appelle généralement des conseillers municipaux.

Le principe du scrutin secret prévaut lors des élections provinciales, territoriales et municipales. Les autres règlements relatifs aux élections peuvent varier selon l'ordre de gouvernement. Il est important de vous informer sur ces règlements afin que vous puissiez exercer votre droit de vote.



CONNAISSEZ-VOUS LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT?

Vous pouvez inscrire sur cette feuille le nom de vos représentants gouvernementaux et d'autres renseignements importants.

Gouvernement fédéral

Nom du chef de l'État (c'est-à-dire le **gouverneur général**, représentant de la reine pour l'ensemble du Canada) :

Nom du chef du gouvernement (c'est-à-dire le **premier ministre**) :

Nom du **parti au pouvoir** :

Nom du **chef de l'opposition** :

Nom du **parti de l'opposition officielle** :

Noms des autres **partis de l'opposition** et de leurs **chefs** :

Nom du **représentant de ma circonscription (député) à Ottawa** :

Nom de **ma circonscription** :

Gouvernement provincial

Nom du chef de l'État (c'est-à-dire le **lieutenant-gouverneur**, représentant de la reine dans ma province de résidence) :

Nom du chef du gouvernement (c'est-à-dire le **premier ministre** de la province) :

Nom du **parti provincial au pouvoir** :

Noms des **partis de l'opposition au niveau provincial** et de leurs **chefs** :

Nom de mon **représentant à l'Assemblée législative** :

Administration municipale (locale)

Nom de ma municipalité :

Nom du chef de l'administration municipale (c'est-à-dire le maire ou le préfet) :

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Des élections sont tenues pour permettre aux Canadiens de choisir les personnes qui les représenteront au Parlement. À chaque élection, les citoyens peuvent réélire les mêmes députés ou en choisir de nouveaux.

En général, les élections fédérales ont lieu tous les quatre ans. Le premier ministre peut demander au gouverneur général de tenir une élection plus tôt. Selon la Constitution du Canada, une élection doit avoir lieu au moins tous les cinq ans.

Le Canada est divisé en 301 circonscriptions électorales. Une circonscription est une région géographique représentée par un député qui siège à la Chambre des communes. Les résidents de chaque circonscription élisent un député qui siège à la Chambre des communes.

Tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans a le droit de se présenter à une élection fédérale, c'est-à-dire de se porter candidat à l'élection. Il peut y avoir plusieurs candidats à l'intérieur d'une même circonscription électorale.

Dans chaque circonscription électorale, les électeurs votent pour le candidat de leur choix. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix devient le député de la circonscription.

Un député représente toutes les personnes qui résident dans la circonscription électorale où il est élu, même les personnes qui ne lui ont pas accordé leur vote. Votre député est votre lien avec le gouvernement fédéral. Il vous aide de la façon suivante :

- en représentant vos intérêts lorsque de nouvelles lois sont proposées;
- en posant des questions sur le gouvernement en votre nom;
- en facilitant l'obtention de renseignements auprès du gouvernement ou en contribuant à résoudre des difficultés que vous pourriez avoir avec les services gouvernementaux.

Il est facile de communiquer avec votre député. Pour connaître son nom, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique, à la section intitulée « Gouvernement du Canada ». Composez le numéro sans frais inscrit sous « Information sur le gouvernement du Canada ». Donnez votre adresse à l'agent d'information qui répond à votre appel, et ce dernier vous fournira le nom et le numéro de téléphone de votre député.

Votre député a un bureau situé dans la circonscription électorale. Vous pouvez aussi écrire à votre député à l'adresse suivante :

Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre sur une enveloppe adressée à un député.

Les partis politiques

La plupart des candidats aux élections fédérales sont membres d'un parti politique. Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent certaines idées sur la façon dont le pays devrait être gouverné. Certains partis politiques existent depuis très longtemps, mais les Canadiens sont libres de fonder de nouveaux partis en tout temps.

Les membres d'un parti politique se réunissent pour discuter de leurs idées et de leurs opinions. Ils formulent un plan, qu'on appelle le programme du parti, pour décrire les mesures que le parti prendrait s'il était porté au pouvoir lors d'une élection.

Les membres d'un parti politique aident à :

- formuler le programme du parti;
- choisir le chef du parti;



Chambre des communes

- choisir les candidats du parti aux élections;
- mener une campagne pour faire élire les candidats du parti.

Les candidats qui ne sont membres d'aucun parti politique sont appelés candidats indépendants.

Exercer son droit de vote

Le droit de voter fait partie des privilèges et des responsabilités de la citoyenneté canadienne. Élections Canada est l'organisme indépendant du Parlement chargé de la tenue des élections et des référendums au niveau fédéral.

Vous pouvez voter à une élection fédérale ou à un référendum fédéral si vous êtes :

- citoyen canadien et
- âgé d'au moins 18 ans.

Les listes électorales utilisées lors des élections et des référendums fédéraux sont établies à partir du Registre national des électeurs, base permanente de données sur les citoyens canadiens de 18 ans ou plus, habilités à voter lors des élections fédérales.

Le Registre national des électeurs indique les nom, adresse, sexe et date de naissance de chaque électeur habilité à voter. Élections Canada met à jour le Registre national des électeurs à l'aide des plus récentes données provenant de diverses sources d'information, comme Citoyenneté et Immigration Canada.

Dès que vous avez obtenu la citoyenneté canadienne et que vous êtes ainsi habilité à voter, il est important que votre nom soit inscrit dans le Registre national des électeurs.

Lorsque vous demandez la citoyenneté, vous avez la possibilité de cocher une case figurant sur le formulaire de demande, pour indiquer que vous autorisez la communication de vos nom, adresse, sexe et date de naissance à Élections Canada. Seuls les renseignements

concernant les nouveaux Canadiens qui ont donné leur autorisation seront transmis à Élections Canada. Ces renseignements ne peuvent servir qu'aux fins des élections. Même si vous décidez de ne pas être inscrit, vous avez toujours le droit de vote. Vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale le jour même du scrutin.

Lorsque des élections sont déclenchées, Élections Canada envoie à chaque électeur dont le nom figure dans le Registre national des électeurs, un avis de confirmation d'inscription. L'avis indique quand et où vous devez voter. Si vous avez besoin des services d'un interprète ou d'autres services spéciaux, il vous indiquera également le numéro de téléphone à composer.

Même si vous n'avez pas reçu d'avis de confirmation d'inscription, vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale le jour même du scrutin. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Élections Canada. Durant la période électorale, le numéro de téléphone du bureau d'Élections Canada situé dans votre circonscription électorale est publié dans les journaux. Si vous n'arrivez pas à le trouver, vous pouvez communiquer avec Élections Canada en composant, sans frais, le 1 800 463-6868. Pour voter le jour du scrutin, ou le jour du vote par anticipation, vous devez vous rendre au bureau de scrutin indiqué sur votre avis de confirmation d'inscription. Un membre du personnel électoral vous remettra un bulletin de vote. Ce bulletin contient la liste des candidats de votre circonscription, inscrits par ordre alphabétique.

Vous devez inscrire un « X » dans le cercle vis-à-vis du nom du candidat de votre choix sur le bulletin de vote. Ensuite, vous pliez le bulletin pour que personne ne sache pour quel candidat vous avez voté, et vous le déposez vous-même dans l'urne, ou vous demandez à un scrutateur de le faire pour vous.

Selon la loi électorale du Canada, les élections se font par voie de scrutin secret. Cela veut dire que personne n'a le droit de vous surveiller pendant que vous votez, ni d'examiner votre bulletin de vote rempli. Vous pouvez discuter avec d'autres personnes de la façon dont vous avez voté, mais personne n'a le droit de vous obliger à dire pour qui vous avez voté.

Immédiatement après la fermeture des bureaux de scrutin, les responsables comptent les bulletins de vote et les résultats sont annoncés à la télévision, à la radio et dans les journaux.

Après l'élection

À la suite d'une élection, le parti qui a fait élire le plus grand nombre de représentants est porté au pouvoir. Le chef de ce parti devient le premier ministre. Le premier ministre et son parti peuvent gouverner à condition d'avoir l'appui de la majorité des députés de la Chambre des communes.

Le premier ministre choisit des ministres parmi les députés de son parti. Les ministres ont la responsabilité de diriger les ministères du gouvernement fédéral. Le premier ministre et les ministres forment le Cabinet. Les membres du Cabinet prennent des décisions importantes sur la façon de gouverner le pays; ils proposent aussi la plupart des nouvelles lois. Les décisions du Cabinet peuvent être remises en question par tous les députés de la Chambre des communes.

Si la majorité des députés votent contre une importante décision du gouvernement, le parti au pouvoir est défait. Le premier ministre doit démissionner et une nouvelle élection est habituellement déclenchée.

Les partis qui ne sont pas au pouvoir sont appelés les partis d'opposition. Le parti d'opposition qui a le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes forme l'opposition officielle. Les partis d'opposition tentent d'améliorer ou de faire rejeter les lois proposées par le gouvernement.

Procédure de vote

- 1** Les données du Registre national des électeurs sont utilisées pour établir la liste des électeurs.
- 2** L'avis de confirmation d'inscription confirme que votre nom figure sur la liste des électeurs.
- 3** Si vous ne recevez pas d'avis de confirmation d'inscription, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription électorale.
- 4** S'il le faut, vous pouvez voter par anticipation au bureau spécial de scrutin ou voter par bulletin de vote spécial.
- 5** Le jour du scrutin, rendez-vous au bureau de scrutin, où l'on vous remettra un bulletin de vote.
- 6** Le vote est secret.
- 7** Vous inscrivez un « X » dans le cercle à droite du nom du candidat de votre choix.
- 8** Vous ou un membre du personnel électoral déposez ensuite votre bulletin de vote dans l'urne.
- 9** Les bulletins de vote sont comptés et les résultats annoncés au public.

LE SYSTÈME JUDICIAIRE CANADIEN

Le système judiciaire canadien garantit à tous les résidents du Canada des droits politiques et juridiques ainsi que l'égalité devant la loi. Tous les Canadiens, qu'ils soient citoyens ou résidents permanents, bénéficient de l'égalité d'accès au système judiciaire.

Les lois, c'est-à-dire les règles écrites destinées à guider les membres de notre société, sont établies par nos représentants élus du gouvernement. La police et les tribunaux ont pour rôle de faire respecter ces lois.

Les Canadiens ont des droits et des libertés qui leur sont garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le système judiciaire veille au respect de ces droits et libertés dont voici quelques exemples :

- **Libertés fondamentales**—la liberté de religion, de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression;
- **Garanties juridiques**—le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne;

- **Égalité devant la loi**—les Canadiens ont tous droit à la même protection et aux mêmes services de la part de la police et des tribunaux.

Où trouver de l'aide juridique

Les avocats peuvent vous aider à régler vos problèmes juridiques et vous représenter devant les tribunaux. Si vous n'avez pas les moyens de payer un avocat, vous pouvez faire appel gratuitement ou à peu de frais aux services d'aide juridique qui sont offerts dans la plupart des villes.



LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS

Tous les Canadiens ont des droits et des responsabilités qui sont fondés sur les lois et les traditions du pays et sur les valeurs que partagent

les citoyens.

La *Charte canadienne des droits et libertés* fait partie de la Constitution du Canada. Elle garantit à tous les Canadiens des libertés et des droits fondamentaux. En voici quelques exemples :

- les droits démocratiques, comme le droit de vote;
- les garanties juridiques, comme le droit à un procès équitable;
- les droits à l'égalité, comme le droit d'être protégé contre la discrimination;
- la liberté de circulation et d'établissement, comme le droit de vivre et de travailler n'importe où au Canada;
- les droits des peuples autochtones;
- les libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique.

Certains droits relatifs à la citoyenneté sont définis dans les lois canadiennes, par exemple le droit de voir sa candidature évaluée en premier lieu (avoir la préférence) pour obtenir un poste au gouvernement fédéral.

Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, grâce à l'adoption de la Charte en 1982, ils sont maintenant mieux définis et mieux protégés.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement sont tenus de respecter les droits et les libertés garantis par la Charte. Toutefois, les droits d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres Canadiens de leurs droits. C'est pourquoi les tribunaux sont parfois appelés à interpréter les dispositions de la Charte. Ils garantissent ainsi qu'elle est toujours appliquée de façon équitable.



Nouvelles Canadiennes fières de leurs documents de citoyenneté, Lethbridge (Alberta)

Les droits des citoyens

Les citoyens canadiens ont les droits suivants en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* :

- se porter candidat aux élections fédérales, provinciales ou territoriales;
- se faire instruire dans l'une ou l'autre langue officielle;
- demander un passeport canadien;
- voter aux élections fédérales, provinciales ou territoriales;
- entrer au Canada et en sortir librement.

Les citoyens canadiens ont aussi des responsabilités. Par exemple, ils ont non seulement le droit, mais aussi la responsabilité de voter aux élections. Avant de passer à la prochaine section, lisez encore une fois la liste des droits et réfléchissez aux responsabilités qui en découlent.

Les responsabilités des citoyens

En tant que citoyens canadiens, nous partageons les responsabilités suivantes :

- voter aux élections;
- offrir son aide aux autres membres de la collectivité;
- s'occuper de notre patrimoine et de notre environnement et les protéger;
- observer les lois du Canada;
- exprimer ses opinions librement tout en respectant les droits et les libertés des autres;
- éliminer la discrimination et l'injustice.

Participer à la vie du pays

Être citoyen canadien ne veut pas seulement dire voter aux élections et observer les lois. Être citoyen canadien veut aussi dire participer à la vie de votre collectivité et à celle du pays. Chacun a un rôle à jouer pour faire du Canada un meilleur endroit où vivre. Voici quelques exemples de participation :

- faire partie d'un groupe communautaire, par exemple un groupe de protection de l'environnement;
- travailler comme bénévole à la campagne électorale d'un candidat de son choix;
- aider ses voisins;
- travailler avec d'autres pour trouver des solutions aux problèmes qui existent dans son milieu;
- se porter candidat à une élection.



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

La citoyenneté canadienne

- Procurez-vous le dépliant intitulé *Comment devenir citoyen canadien* et téléphonez au Télécentre pour obtenir d'autres renseignements sur la demande de citoyenneté.

Numéros du Télécentre :

à **Montréal** (514) 496-1010

à **Toronto** (416) 973-4444

à **Vancouver** (604) 666-2171

Pour toutes les autres régions au Canada, faites le 1 888 242-2100 (sans frais).

Nota : Si vous êtes à l'extérieur du Canada, communiquez avec l'ambassade, le haut-commissariat ou le consulat du Canada de votre région.

En direct

Visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada au <http://www.cic.gc.ca>



Les cours de préparation à la citoyenneté

- Renseignez-vous auprès des écoles et des collèges de votre région.
- Rendez-vous à la bibliothèque ou au centre communautaire local.
- Communiquez avec les organismes d'aide aux immigrants ou les associations ethnoculturelles de votre région.

Le Canada

Demandez au personnel de la bibliothèque de vous aider à trouver des livres et des bandes vidéos sur le Canada. Demandez, par exemple, les livres suivants :

- *L'Annuaire du Canada* (publié par Statistique Canada)
- *Un portrait du Canada* (publié par Statistique Canada)
- *Les Canadiens et leur système de gouvernement* (écrit par Eugene Forsey et publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)
- *L'Encyclopédie du Canada* (publiée par McClelland and Stewart)
- *The Junior Encyclopedia of Canada* (publiée par Hurtig Publishers et distribuée par McClelland and Stewart)
- *The Story of Canada* (écrite par Janet Lunn et Christopher Moore, publiée par Lester Publishing Ltd.)
- *Symboles de la nation* (publiés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)

Les programmes et services fédéraux

- Communiquez avec le service d'information sur le gouvernement du Canada au :

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

Téléscripteur 1 800 465-7735

<http://www.canada.gc.ca>

TEST DE CITOYENNETÉ : QUESTIONS

Les questions posées au test de citoyenneté sont fondées sur l'information contenue dans cette publication.

Il y aura des questions sur le processus électoral (de vote) au Canada, la structure du gouvernement, la Confédération, les faits historiques importants, la géographie ainsi que sur les droits et les privilèges d'un citoyen canadien. Vous devriez aussi être prêt à répondre à des questions plus spécifiques sur l'économie, la géographie et l'histoire de votre région. Étudiez les questions des pages suivantes pour vous préparer à votre examen. Vous pouvez trouver toutes les réponses dans la présente publication, à l'exception des réponses aux questions de la Partie II qui portent sur votre région et l'information demandée à la page 25 que vous devez vous procurer vous-même.

Partie I. Questions sur le Canada

1. Qui sont les peuples autochtones du Canada?
2. Quels sont les trois principaux groupes d'Autochtones?
3. Dans quelles régions du Canada les peuples autochtones vivaient-ils à l'origine?
4. Sur quoi comptaient les peuples autochtones habitant dans votre région pour assurer leur subsistance?
5. De qui descendent les Métis?
6. Quelle industrie a donné lieu à la première collaboration entre Métis et pionniers européens?
7. Quel groupe d'Autochtones forme plus de la moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut?
8. Pourquoi les peuples autochtones du Canada travaillent-ils à l'obtention de l'autonomie gouvernementale?
9. D'où provenaient les premiers pionniers européens au Canada?
10. Pourquoi les premiers explorateurs sont-ils venus à l'origine dans la région de l'Atlantique?
11. Qui sont les Acadiens?
12. Nommez les trois industries qui ont aidé les premiers pionniers à établir des colonies dans la région de l'Atlantique.
13. Qui étaient les loyalistes de l'Empire-Uni?
14. Quand les loyalistes de l'Empire-Uni sont-ils venus au Canada?
15. Quand les pionniers de France ont-ils établi les premières colonies le long du fleuve Saint-Laurent?
16. Dans quel secteur industriel travaillait la majeure partie des premiers pionniers européens?
17. Quelle activité économique s'est répandue dans tout le Canada et est demeurée importante pendant plus de 300 ans?
18. Quel mode de transport utilisaient les peuples autochtones et les marchands de fourrure pour créer des réseaux d'échange commercial en Amérique du Nord?
19. Pendant combien de temps la Compagnie de la Baie d'Hudson a-t-elle dirigé les territoires du Nord?

20. Quel commerce important la Compagnie de la Baie d'Hudson dirigeait-elle?
21. Quand est-ce que des milliers de mineurs sont arrivés pour la première fois au Yukon?
22. Qu'a fait le gouvernement pour faciliter l'immigration dans l'Ouest du Canada?
23. Quel groupe de personnes a été important dans la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique?
24. À quelle date s'est terminée la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique?
25. Qu'a fait le gouvernement fédéral pour encourager les gens à s'établir dans les Prairies au début du XX^e siècle?
26. Que signifie la Confédération?
27. Qu'est-ce que la Constitution canadienne?
28. En quelle année le Canada est-il devenu un pays?
29. Quel document est à l'origine de la Confédération?
30. Quel document a défini à l'origine les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux?
31. Quand l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* est-il entré en vigueur?
32. Pourquoi l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* joue-t-il un rôle important dans l'histoire du Canada?
33. Quelles sont les quatre provinces qui se sont réunies pour former la Confédération?
34. Énumérez chaque province et territoire et dites à quelle date ils se sont joints à la Confédération.
35. Quelle a été la dernière province à se joindre au Canada?
36. Quelle est la date de la fête du Canada et qu'y célèbre-t-on?
37. Qui a été le premier premier ministre du Canada?
38. Pourquoi la *Loi constitutionnelle* de 1982 joue-t-elle un rôle important dans l'histoire canadienne?
39. Quelle partie de la Constitution protège légalement les libertés et les droits fondamentaux de tous les Canadiens?
40. Quand la *Charte canadienne des droits et libertés* est-elle devenue partie intégrante de la Constitution canadienne?
41. Nommez deux libertés fondamentales protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
42. Nommez trois garanties juridiques protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
43. Énumérez quatre droits que possèdent les citoyens canadiens.
44. Indiquez trois façons dont vous pouvez aider à protéger notre environnement.
45. Qui a le droit de demander un passeport canadien?
46. Qui a le droit d'entrer et de quitter le Canada quand il le veut?
47. Qui peut exiger que sa candidature à un poste au gouvernement fédéral soit étudiée en priorité?
48. Que signifie « égalité dans la loi »?

49. Que signifie « liberté de circulation et d'établissement »?
50. Nommez six responsabilités du citoyen.
51. Donnez un exemple de la façon dont vous pouvez prendre soin du patrimoine naturel du Canada.
52. Que promettez-vous lorsque vous prêterez le serment de citoyenneté?
53. Expliquez de quelle façon un droit de citoyen peut également être perçu comme une responsabilité de citoyen (par exemple le droit de vote).
54. Donnez un exemple de la façon dont vous pouvez manifester votre sens de la responsabilité en participant aux activités communautaires.
55. Quel document juridique reconnaît la diversité culturelle des Canadiens?
56. Quelles sont les deux langues officielles du Canada?
57. Quels documents juridiques protègent les droits relatifs aux langues officielles des Canadiens?
58. Donnez un exemple où l'égalité du français et de l'anglais est reconnue au Canada.
59. Où vivent la majorité des Canadiens qui parlent français?
60. Dans quelle province retrouve-t-on le plus de Canadiens bilingues?
61. Quelle est la seule province officiellement bilingue?
62. À quoi ressemble le drapeau canadien?
63. Quel est le titre de l'hymne national du Canada?
64. Écrivez les deux premières lignes de l'hymne national du Canada.
65. D'où vient le nom « Canada »?
66. Quel animal est le symbole officiel du Canada?
67. Comment appelle-t-on la tour de l'édifice du Centre sur la colline du Parlement?
68. Quelle forme d'art unique attribue-t-on aux Premières nations de la côte Ouest?
69. Pourquoi appelle-t-on parfois le Nord le « pays du soleil de minuit »?
70. Une loi du Parlement a créé un nouveau territoire dans le Nord canadien. Quel est le nom du nouveau territoire?
71. Quelle est la population du Canada?
72. Quels sont les trois océans qui bordent le Canada?
73. Combien compte-t-on de provinces et de territoires au Canada?
74. Quelle est la capitale du Canada?
75. Énumérez les provinces et les territoires, ainsi que leur capitale.
76. Nommez les cinq régions du Canada.
77. Quelles sont les provinces de la région centrale du Canada?
78. Quelles sont les provinces de la région de l'Atlantique?
79. Nommez les provinces des Prairies.
80. Comment s'appellent les territoires dans le Nord du Canada?
81. Nommez une province canadienne de la côte de l'Atlantique.

82. Nommez la province canadienne de la côte du Pacifique.
83. Quelle région couvre plus d'un tiers du Canada?
84. Où vit plus de la moitié de la population canadienne?
85. Dans quelle province vit plus du tiers des Canadiens?
86. Qu'est-ce que le Bouclier canadien?
87. Où se trouve le Bouclier canadien?
88. Où se trouvent les Rocheuses canadiennes?
89. Où se trouvent les Grands Lacs?
90. Nommez les Grands Lacs.
91. Où se trouve la voie maritime du Saint-Laurent?
92. Nommez deux chaînes de montagnes au Canada.
93. Quel territoire partage une frontière avec un autre pays?
94. Quelle province est connue comme le territoire des 100 000 lacs?
95. Quelles provinces sont reliées au Nouveau-Brunswick par voie de terre?
96. Près de quel océan se trouve Terre-Neuve?
97. Quelle chaîne de montagnes forme une frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique?
98. Quelles sont les deux provinces les plus près de l'Île-du-Prince-Édouard?
99. Quelle province canadienne a la plus petite superficie?
100. Où sont situés les édifices du Parlement?
101. Quel pays se trouve au sud du Canada?
102. Quelles sont les trois principales industries au Canada?
103. Quel type d'emploi occupent la majorité des Canadiens?
104. Quel pays est le principal partenaire commercial du Canada?
105. Pourquoi les Grands Lacs sont-ils importants pour le Canada?
106. Pourquoi la voie maritime du Saint-Laurent est-elle importante pour le Canada?
107. Pourquoi le Bouclier canadien est-il important pour l'économie canadienne?
108. Énumérez quatre minéraux importants que l'on retrouve dans le Bouclier canadien.
109. Quelle province est l'une des régions agricoles les plus productives du monde?
110. Quelle région est reconnue comme étant le centre manufacturier et industriel du Canada?
111. Quelle région du Canada est reconnue tant pour ses terres agricoles fertiles que ses précieuses ressources énergétiques?
112. Quelles sont les deux provinces qui fabriquent plus des trois quarts des produits manufacturés au Canada?
113. Quelle province est le plus gros producteur de métaux du Canada?

114. Quelle province est le principal producteur de pâtes et de papiers du Canada?
115. Dans quelle province retrouve-t-on l'industrie laitière la plus importante du Canada?
116. Dans quelle province l'industrie forestière est-elle la plus prospère du Canada?
117. Quelle province est le principal producteur de pétrole et de gaz du Canada?
118. Quelle province est le principal producteur de blé du Canada?
119. Quelle province est le principal producteur d'hydroélectricité du Canada?
120. Quels sont les deux combustibles qui fournissent près de la moitié de toute l'énergie utilisée au Canada?
121. Quel produit provenant du sud de l'Ontario représente l'une des principales exportations canadiennes?
122. Quels sont les trois minéraux qui font, encore de nos jours, l'objet d'une exploitation minière dans les trois territoires?
123. Quelle ville représente un centre important d'expédition et relie par voie aérienne le Canada et les pays de l'autre côté de l'océan Pacifique?
124. Pour quels produits la péninsule du Niagara est-elle reconnue?
125. Dans quelle province se trouve plus de la moitié de l'industrie spatiale et aéronautique du Canada?
126. Qu'est-ce qui fait la renommée de la vallée de l'Okanagan?
127. Quel poisson est à la base d'une importante industrie sur la côte Ouest?
128. Qui est le chef d'État du Canada?
129. Qui est le représentant de la reine au Canada?
130. Comment s'appelle le gouverneur général?
131. Comment appelle-t-on le représentant de la reine dans les provinces et les territoires?
132. Comment appelle-t-on le système de gouvernement du Canada?
133. Nommez les trois parties du Parlement.
134. Comment appelle-t-on les trois ordres de gouvernement au Canada?
135. Expliquez en quoi diffèrent les trois ordres de gouvernement.
136. Nommez deux ordres de gouvernement et expliquez en quoi ils sont différents.
137. Nommez deux des responsabilités de chaque ordre de gouvernement.
138. Comment appelle-t-on une loi avant qu'elle ne soit adoptée?
139. Comment un projet de loi devient-il une loi?
140. Quelle est l'étape finale avant qu'un projet de loi ne devienne loi?
141. Comment appelle-t-on les personnes qui siègent à la Chambre des communes?
142. Comment les députés sont-ils choisis?
143. Qui les députés représentent-ils?
144. Que fait un député?

145. Qu'est-ce qu'une « circonscription électorale »?
146. Combien compte-t-on de circonscriptions électorales au Canada?
147. Dans quelle circonscription électorale habitez-vous?
148. Quelles sont les quatre conditions que vous devez respecter pour voter à une élection fédérale?
149. Qu'est-ce que l'avis de confirmation d'inscription?
150. Qu'est-ce qu'un bureau de scrutin?
151. Qu'est-ce qu'un bulletin de vote?
152. Qu'est-ce qui est écrit sur un bulletin de vote?
153. Qu'inscrivez-vous sur un bulletin de vote à une élection fédérale?
154. Que signifie un scrutin secret?
155. Qui a le droit de vote aux élections fédérales?
156. Qui a le droit de se présenter comme candidat aux élections fédérales?
157. Pour qui votent les Canadiens lors d'une élection fédérale?
158. Comment se forme le gouvernement après une élection?
159. Comment le premier ministre est-il choisi?
160. Quand une élection doit-elle avoir lieu selon la Constitution?
161. Que font les partis politiques?
162. Que signifie « programme du parti »?
163. Nommez tous les partis politiques fédéraux représentés à la Chambre des communes et leur chef.
164. Quel parti politique fédéral est au pouvoir?
165. À quel parti appartient votre député?
166. Que signifie « être au pouvoir » pour un parti politique?
167. Comment appelle-t-on les partis qui ne sont pas au pouvoir?
168. Quel parti devient l'opposition officielle?
169. Quel est le rôle des partis d'opposition?
170. Quel parti forme l'opposition officielle au niveau fédéral?
171. Qu'est-ce qu'un candidat politique?
172. Comment appelle-t-on un candidat qui n'appartient pas à un parti politique?
173. Qu'est-ce qu'un ministre?
174. Comment sont choisis les sénateurs?
175. Comment un parti au pouvoir peut-il être renversé au Parlement?
176. Comment s'appelle le premier ministre du Canada?
177. Comment s'appelle votre député?
178. Comment pouvez-vous communiquer avec votre député?
179. Qui les membres des assemblées nationales ou législatives provinciales représentent-ils?
180. Qui adopte des « règlements »?

Partie II. Questions sur votre région

181. Quand les premiers pionniers d'Europe sont-ils arrivés dans votre région?
182. Qui étaient les premiers pionniers dans votre région?
183. Pourquoi les pionniers européens sont-ils venus dans votre région au XVII^e, au XVIII^e, au XIX^e ou au début du XX^e siècle?
184. Quelle est la capitale de la province ou du territoire où vous habitez?
185. Quelles sont, de nos jours, les principales industries de votre ville, de votre province ou de votre région?
186. Quelle est à l'heure actuelle l'industrie manufacturière la plus importante de votre région?
187. Énumérez trois minéraux que l'on retrouve dans votre région.
188. Nommez trois ressources naturelles importantes à l'heure actuelle pour l'économie de votre région.
189. Énumérez les activités importantes pour l'industrie touristique de votre région.
190. Qu'est-ce qui a toujours été important pour l'économie de votre région?
191. Qui est votre conseiller municipal, échevin, préfet ou conseiller régional?
192. Comment s'appelle votre maire?
193. Comment s'appelle votre représentant provincial (membre de l'Assemblée législative, député provincial, membre de l'Assemblée nationale ou membre de la Chambre de l'assemblée)?

194. Comment s'appelle le premier ministre de votre province?
195. Quel parti politique est au pouvoir dans votre province ou votre territoire?
196. Comment s'appelle le chef de l'opposition dans votre province?
197. Comment s'appelle votre lieutenant-gouverneur ou commissaire?

Ces questions ont été préparées pour vous aider à étudier. Il se peut que l'on vous pose des questions semblables à celles-ci au moment de votre test de citoyenneté.